Creusot Montceau
Communauté Urbaine

Rapport d'activité 2024

Territoire De Tous Les Possibles

David Marti

Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau

Un territoire qui transforme les ambitions en réalisations.
L'année 2024 marque une nouvelle étape dans la réalisation du projet de mandat de la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Face aux défis écologiques, économiques, numériques et sociaux, notre collectivité a poursuivi son action avec une ambition claire : améliorer le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir de notre territoire.

Cette dynamique s'est illustrée par de nombreux projets structurants. L'inauguration du Technopôle Sud Bourgogne hub&go a constitué un temps fort de l'année, en renforçant l'écosystème de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de l'enseignement supérieur. Le développement économique s'est également traduit par l'accompagnement des entreprises, le soutien à l'insertion professionnelle et l'attractivité renforcée du territoire.

La transition écologique est demeurée au cœur de nos priorités. Le lancement des travaux du futur centre de tri TRICEA, la poursuite de l'EuroVélo 6, la création de la future ressourcerie ou encore les aides à l'acquisition de vélos témoignent de notre engagement en faveur d'un développement plus durable.

Parallèlement, nous avons poursuivi nos actions pour renforcer la cohésion sociale et territoriale à travers l'habitat, la politique de la ville, la culture et l'accès aux services publics. La reconduction de la gratuité des équipements de l'Écomusée, la signature du contrat « Engagements Quartiers 2030 » ou encore les dispositifs d'accueil des nouveaux habitants en sont de belles illustrations.

Ces réalisations sont le fruit de l'engagement collectif des élus, des agents, des partenaires et de l'ensemble des acteurs du territoire. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur mobilisation au service de l'intérêt général.

Ensemble, nous poursuivons notre ambition de faire du Creusot Montceau un territoire attractif, innovant, solidaire et durable, plus que jamais fidèle à sa devise :
le territoire de tous les possibles.

TEMPS FORTS 2024

1er trimestre

- Le Bilan de Mi-Mandat a été présenté aux élus du territoire
- La Communauté Urbaine et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont signé un contrat "Territoire en action".
- Mise en place du nouveau système d'accès en déchetteries
- Démolition de la Barre Jean Jaurès au Creusot et la tour Lucy à Montceau-les-mines
- La CUCM s'est engagée comme "Lieu sûr pour les femmes"

2ème trimestre

- La CUCM était présente au premier salon des internes en médecine
- Organisation de la 2ème édition des Partenariales
- Un centre de formation UIMM s'est implanté sur le territoire
- La construction de TRICEA, un nouveau centre de tri des déchets à Torcy
- Organisation de la Biennale de l'économie
- Signature de la convention de partenariat avec l'ACCD'OM et l'UIMM

3ème trimestre

- Début des travaux de la Ressourcerie à Montceau-les-Mines
- Mise en place du numéro unique de la CUCM
- Mise en place du nouveau dispositif d'aide à l'achat d'un vélo
- Signature de nouveaux contrats "quartiers 2030"
- Clôture du programme de pré-incubation "Entreprendre autrement sur le territoire de tous les possibles"
- Les festivals de l'été sur l'ensemble du territoire

4ème trimestre

- L'Ecomusée a fêté ses 50 ans
- Inauguration du passage piéton arc-en-ciel aux Bizots
- Clôture de l'appel à projets "Moins de déchets, ici c'est possible
- Fin de la 2ème phase des travaux de l'Eurovélo 6 à Montceau-les-Mines
- Pose des premières pierres des deux cinémas à Montceau-les-Mines et au Creusot
- Inauguration du Technopôle hub&go
- Organisation du Village des Sciences, pour la 1ère fois à hub&go

Creusot Montceau Communauté Urbaine

Communauté Urbaine Creusot Montceau
Château de la Verrerie
BP 9006, 71206 Le Creusot Cedex
Tél : 03 85 77 51 50
info@creusot-montceau.org
www.creusot-montceau.org

Mise en page : Jérémy Bagnato
Rédaction : Jérémy Bagnato
Photos (sauf mention particulière): Service communication CUCM
Impression : Typocentre

Projet de mandat 2020-2026

Le projet de mandat se structure autour de 4 axes stratégiques, 13 priorités et 118 actions.
Il fixe les objectifs, formule des ambitions et formalise la feuille de route de l'action de la Communauté Urbaine pour le territoire sur les 6 années.

Axe 1
La transition écologique au coeur de la vie quotidienne

Priorité 1

Développer un habitat et des aménagements urbains qui renforcent la qualité de vie du territoire et son actractivité

Priorité 2

Des mobilités lisibles et diversifiées permettant de répondre aux différents usages et besoins des habitants et qui favorisent l'utilisation d'autres énergies pour les déplacements

Priorité 3

Une gestion des ressources en eau et une performance des systèmes d'assainissement qui s'inscrivent dans un esprit d'exemplarité

Priorité 4

Porter une politique publique de gestion des déchets qui s'inscrit dans la performance environnementale et la coopération avec d'autres territoires

Axe 2
La cohésion sociale et territoriale : l'identité de la Communauté Urbaine

Priorité 1

Conforter l'image du territoire et l'esprit communautaire en modernisant les outils de communication et en s'appuyant sur le patrimoine du territoire

Priorité 2

S'inscrire dans l'amélioration continue de la performance de l'action publique

Priorité 3

Mettre en oeuvre une gestion hiérarchisée et priorisée de l'entretien et du renouvellement de la voirie et de la gestion des espaces publics

Axe 3
Développement économique, enseignement supérieur, formation : appuyés sur les atouts historiques et tournés vers la diversification

Priorité 1

Renforcer l'attractivité économique du territoire

Priorité 2

Favoriser l'entrepreneuriat et renforcer l'économie de proximité

Priorité 3

Soutenir le tissu des petites et moyennes entreprises par le biais de l'innovation et de l'appui des grands groupes

Priorité 4

Développer l'enseignement supérieur et adapter l'offre d'emploi et de formation aux besoins des entreprises

Axe 4
Un territoire connecté qui fait du numérique un levier de développement pour les femmes et les hommes, comme pour les entreprises

Priorité 1

Conforter et développer les infrastructures permettant une bonne connexion du territoire

Priorité 2

Proposer de nouveaux outils et accompagner le développement des usages

Informations chiffrées

742 km2 de superficie

280 km de fibre optique

35 000 emplois salariés

+1 000 ha de zone d'activités

260 m2 de pépinières

1 cluster ferroviaire

3 600 entreprises

39 groupes internationaux

MISSION ÉCONOMIE ET SERVICE AUX ENTREPRISES

4 axes stratégiques et 50 actions

1. Renforcer l'attractivité économique du territoire

2.Favoriser l'entrepreneuriat et le développement de l'économie de proximité

3.Soutenir les PME via les grandes entreprises et l'innovation

4. Adapter l'offre d'emplois et de formations aux besoins des entreprises

1- Entrepreneuriat et Economie Sociale et Solidaire

Accompagnement des entreprises

27	projets exogènes accompagnés
387	porteurs de projets accompagnés
65	créations d'activités

4 événements ont été organisés avec les partenaires :

- Atelier de travail autour de la mobilisation des bénévoles dans la gouvernance des associations
- Rencontre interprofessionnelle autour de l'emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)
- 2 afterworks des créateurs

56 500 € de subventions auprès de 5 structures pour animer le plan d'actions ESS.

2- Aides à destination des activités économiques

Aides à l'immobilier d'entreprise

4	dossiers d'aides à l'immobilier

23	créations d'emplois annoncées

Montant engagé sur l'année 2024
197 775 €

L'économie de proximité

Commerce

Fonds d'aide à la rénovation des locaux commerciaux et développement des entreprises

17 commerces subventionnés

Plus de **48 000 €** d'aides attribuées

En moyenne **2 830 €** d'aides par dossier

Plus de **24 000 €** dédiés aux associations

3- Insertion

La mise en place d'Innov'Insertion CUCM

L'objectif est d'avoir une ligne directrice sur l'accompagnement du public éloigné de l'emploi. Le développement économique doit apporter une cohésion et une cohérence pour prendre en compte l'inclusion des personnes. En effet, la CUCM vise par son action à ce que le développement économique à l'œuvre sur son territoire soit bénéfique à l'ensemble de la population.

La MESE a inscrit son action dans le cadre de notre politique « Innov'Insertion CUCM » dans la poursuite de trois grands objectifs :

1.Analyser : Des groupes de travail réguliers sont mis en place pour évaluer la situation et identifier les besoins.
2.Innover : L'innovation sociale et technologique, y compris l'utilisation de l'IA, est encouragée pour répondre aux défis.
3.Actionner : La promotion de l'intérêt général est au cœur des actions entreprises.

660 225 € de subventions pour les structures d'insertion

Plus de **2 300** personnes ont été formées ou accompagnées dans le cadre de l'insertion professionnelle

Inauguration de hub&go

Porté par la Communauté Urbaine, le Technopôle Sud Bourgogne hub&go a pour vocation de développer l'offre territoriale d'ingénierie en matière d'innovation et d'entrepreneuriat pour stimuler et accroitre les flux de projets innovants.

Cet espace unique d'intelligence collective a été inauguré le 3 octobre 2024.

hub&go est un espace dédié à l'innovation et à l'hybridation où se croisent et échangent des acteurs de plusieurs secteurs.

Situé sur le site de l'ancien lycée Léon Blum au Creusot, hub&go a pour atouts son caractère hybride ainsi que des moyens et équipements mis à disposition de tous les projets innovants.

De plus, le Technopôle Sud Bourgogne hub&go est doublement distingué. Il a reçu le label national " Technopôle" par le réseau RETIS et le label régional "Pépinière d'entreprises à haut niveau de service" par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Les actions et le bilan des activités sont organisés et coordonnés par : Le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie Étudiante.

Consolider l'offre de formation

- Soutien à l'ouverture de la Licence Pro CCE
- Soutien à l'ouverture d'une Licence Pro Maintenance et conception hydraulique
- La mise en place d'un règlement d'intervention dans le cadre du fond alloué par la CUCM pour l'investissement pour l'acquisition de matériel d'enseignement
- Accompagnement de l'implantation de l'UIMM

Offrir un cadre de vie attractif pour les étudiants

- Village des partenaires pour présentation des associations étudiantes / Construction de Festi'CAMPUS
- La mise en place de la carte étudiante pour tous couplé à une facilitation de la diffusion de la carte "Avantage jeunes" d'infojeunes
- Co-construction d'actions par des associations étudiantes des deux bassins d'étude
- Accompagnement de l'implantation d'une nouvelle résidence étudiante / réflexion sur l'accueil particulier des étudiants internationaux
- Prise de contact avec des établissements des territoires voisins comme le Grand Chalon ou le secteur clunysois
- Rencontres régulières entre les associations étudiantes

Favoriser une dynamique collective

- La mise en place d'un calendrier régulier dans le cadre des groupes de travail et du comité stratégique
- Le développement et la participation dans le cadre du Club nucléaire

Soutenir les activités de recherche et de transfert de technologie

- Accompagnement de projets d'envergure : Les Entrep'up / journée de l'entrepreneuriat (CMQ et DREETS)
- La mise en œuvre de l'offre de service dans le cadre du technopôle : détection et incubation des projets par la CUCM et DECA BFC
- Subventions d'investissement dédiées aux équipement de la recherche
- Financement des participations des doctorants à des colloques nationaux ou internationaux

INVESTISSEMENT AU TITRE DU SLESRIVE

LA CUCM A INVESTI :

280 000 €

DONT : **57 000 €**

INVESTIS DANS L'EQUIPEMENT

AUPRÈS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

MISSION ANIMATION TERRITORIALE

Nouveau logiciel de gestion électonique des courriers

La Communauté Urbaine Creusot Montceau a fait le choix de se doter d'un logiciel de gestion électronique des courriers pour une meilleure traçabilité des flux et une uniformisation de ses pratiques.
Après une phase de benchmark et d'acquisition du logiciel, en 2023, l'année 2024 a été consacrée au paramétrage de l'outil : Maarch Courrier, pour un déploiement à l'ensemble des services début 2025.

81% des demandes reçues par courrier/courriels, ont été traitées par la Cellule Relation Usagers	74% des demandes reçues par courrier
	82% des demandes reçues par courriel

290 comptes utilisateurs créés pour les agents de la collectivité	**6 mois de test** d'avril à septembre ont permis d'ajuster les paramètres

En parallèle, un travail a été mené sur le développement des connecteurs nécessaires entre les applications Maarch et E-atal, mais également Maarch et Maileva pour l'envoi dématérialisé des courriers vers les services de la poste qui assurent leur envoi postal après les avoir réimprimés.

Nouvelle plateforme téléphonique unique

La Communauté Urbaine poursuit sa démarche de design de service, pour cela elle a fait réaliser une étude sur le parcours de l'usager. Cette étude a pointé la confusion créée par la coexistence de 2 numéros différents pour joindre la collectivité. Ainsi, afin de faciliter le parcours de l'usager, il a été décidé de mettre en place un numéro d'appel unique qui est porté par la plateforme CONCENTRIX.

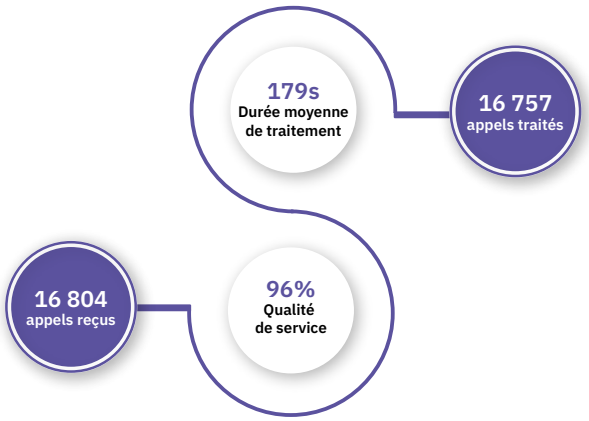

Déploiement de e-Atal

L'application informatique e-Atal version 5 mise en œuvre au sein de la Communauté Urbaine Creusot Montceau et déployée dans l'ensemble des communes, a évolué pour une version plus efficiente du traitement des demandes des usagers (information, réclamation, intervention, etc...). Dans le cadre du déploiement de la nouvelle version (version 6), plusieurs formations ont été proposées aux différents utilisateurs.

8 sessions de formation	**29** communes participantes
	100 agents formés

Accueil des nouveaux arrivants

La CUCM a engagé, au côté de la Région Bourgogne-Franche-Comté, une démarche de prospection et d'accompagnement à l'installation de nouveaux habitants sur son territoire.C'est un enjeu majeur pour la collectivité afin d'accompagner le dynamisme industriel du territoire.Cette mission d'accueil, intégrée à la démarche d'attractivité globale de la CUCM et à l'écosystème local se décline sous forme de service « sur-mesure » pour des installations réussies de nouveaux arrivants.

Chargé d'accueil

200 foyers accompagnés dans leur projet d'installation

Un chargé d'accueil des nouveaux arrivants a été recruté au sein de la CUCM et sur chaque territoire partenaire.
Le chargé d'accueil intervient en tant qu'interlocuteur privilégié des nouveaux arrivants, il les accompagne et soutient dans le but de faciliter leurs démarches d'installation.

DIRECTION DE LA GESTION DES DECHETS

Lancement des travaux de la ressourcerie

Inscrite au plan de mandat 2020-2026 et rattachée au contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de la CUCM, la création de la ressourcerie va répondre à plusieurs objectifs écologiques, mais aussi d'économie circulaire.

Une ressourcerie est un lieu organisé en 4 fonctions :

- de collecte
- de réemploi
- de revente d'objets usagers ou d'occasion
- de sensibilisation

Les atouts de la ressourcerie

- La préservation des ressources et la réduction des déchets
- La sensibilisation des citoyens
- La création d'emplois sur le territoire
- La réparation et la remise sur le marché des produits

Avec ce lieu, la Communauté Urbaine vise également à améliorer le tri dans les déchetteries du territoire, en promouvant le don et le réemploi.

Moins de déchets lors des manifestations

Pour les organisateurs d'événements, la Communauté Urbaine met à disposition un **"kit événement zéro déchets "**.
Ce kit est proposé par le service prévention des déchets, il contient des gobelets réutilisables, des pichets, des poubelles et des affiches sur la réduction des déchets à mettre en évidence lors du rassemblement.
Le matériel est réutilisable et fourni gratuitement pour aider à la diminution des déchets.

Mise à disposition du Kit événement zéro déchets	**36 500** objets prêtés
	Pour **13 000 euros** de lavage

Collecte des déchets

En collecte

28 924 tonnes de déchets collectés en porte à porte

En Point d'apports volontaires

19 621 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
6 340 tonnes de collectes séparées
2 963 tonnes de verres collectés

En déchetterie

22 000 tonnes de déchets collectés par les 5 déchetteries

80 % des déchets sont collectés dans les déchetteries de Torcy et Montceau-les-Mines

Collecte de téléphones

Une opération de collecte de téléphones usagés a été organisée sur **24** points de dépôt déployés sur le territoire communautaire.
Cette opération, menée en collaboration avec Ecosystem a permis de récolter plus de **200** appareils remis à Emmaüs Connect.

Un nouveau centre de tri

La réhabilitation de l'ancien site de traitement des déchets de Torcy a été lancée le 13 février 2024. Le nom donné a ce centre de tri nouvelle génération est : **TRICEA**.
Tricéa est appelé à devenir un pôle d'excellence du tri des déchets ménagers. Son exploitation sera confiée à Bourgogne Recyclage. Le bâtiment est calibré pour traiter plus de **30 000** tonnes de déchets par an et fonctionnera 16 heures par jour en deux équipes avec une cinquantaine d'emplois à la clé. Avec cet outil de tri, le territoire s'ancre dans une politique vertueuse de respect de l'environnement.

DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

Mise aux normes du barrage de Saint-Sernin-du-Bois

Suite aux études de diagnostic, puis de conception, réalisées par un maître d'œuvre agréé entre 2018 et 2023 et à la consultation des entreprises, le chantier de mise aux normes a débuté début juillet 2023 et s'est terminé fin juin 2024.

Objectif des travaux
- Assurer la stabilité de l'ouvrage dans l'hypothèse d'une crue
- Maintenir le bon état de l'ouvrage sur le long terme, par des opérations de réparation / réhabilitation / améliorations

Presque **4,4 M€** HT de travaux

Mise en séparatif au Breuil

Dans le cadre de la mise en œuvre des schémas directeurs d'assainissement, la CUCM a engagé la mise en séparatif des réseaux d'assainissement rue du Creusot, au Breuil.
La première phase s'est déroulée entre mai et juillet 2024.
Les deuxième et troisième phases de travaux ont eu lieu durant la fin d'année 2024.

Côté assainissement, le coût global des travaux de mise en séparatif du réseau est de **615 000 €**, dont 74 000 € subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire.

Le renouvellement du réseau d'eau potable présente quant à lui un coût global d'environ **200 000 €**.

DIRECTION DE LA VOIRIE TERRITORIALISÉE

Un souffle de nature à Montceau-les-Mines

Le parking De Lattre de Tassigny a été transformé pour offrir un espace plus vert et plus agréable.
Les sols ont été désimperméabilisés, des places de stationnement écologiques ont été aménagées, et des arbres ont été plantés tout autour et au centre du parking, apportant fraîcheur et ombre durant les périodes de chaleur.
Un projet qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, pour lequel une enveloppe budgétaire d'environ **110 000 €** a été dédiée.

à Écuisses

Dans le quartier de La Motteville, les trottoirs et les cheminements piétons ont été entièrement rénovés pour offrir un cadre plus sûr et plus confortable aux habitants.
1200 mètres refaits, avec **250 tonnes** d'enrobé, des espaces végétalisés et des puits perdus pour la gestion des eaux pluviales.

Montant total des travaux : environ **60 000 €.**

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ

Aide à l'achat de vélo

Pour allez au travail ou à l'école à vélo,
la Communauté Urbaine donne un coup de pouce !

Dans le but de favoriser l'usage du vélo pour les trajets domicile-travail ou domicile-école, la Communauté Urbaine a alloué une enveloppe budgétaire de **70 000 euros.**
Une aide financière allant jusqu'à **50 %** du prix d'achat (neuf ou d'occasion, classique, électrique ou cargo) a été mise en place, dans la limite d'un plafond selon le type de vélo.
Seule condition : acheter le vélo chez un commerçant situé sur le territoire communautaire.

DIRECTION AMENAGEMENT OPERATIONNEL

Création de stationnements paysagés

La ville de Montceau-les-Mines construit la nouvelle école François Pompon dans le quartier du Bois du Verne. La Communauté Urbaine est partie prenante de cette opération en réalisant l'accompagnement des abords pour la sécurisation des cheminements piétons et la prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
Les travaux ont débutés en avril 2024 et se sont terminés en septembre 2024.

Pour la CUCM, le coût est d'environ **403 000 euros**.

Les objectifs visés étaient les suivants :
1. Créer un parking paysagé pouvant offrir au moins 60 places.
2. Harmoniser l'aménagement du parking avec le projet de la future école maternelle en intégrant une végétation idoine.
3. Gérer les eaux pluviales par des noues paysagées.
4. Avoir du lien avec les matériaux du projet de l'école.

AVANT

APRÈS

Aménagement de la désserte des plateformes économiques

L'aménagement a pour objectif de permettre l'accès aux parcelles destinées à accueillir des bâtiments industriels, tertiaires ou logistiques, afin de soutenir le développement économique de la Zone d'Activité Coriolis.

Calendrier :
Début des travaux : 3 mars 2024
Interruption pour intempéries : 2 mois
Réception prévisionnelle : mi-2025

Montant des travaux : 1 159 839,93 €

Aménagement de l'Eurovélo 6 - phase 2

L'EuroVélo 6 est un itinéraire cyclable majeur à l'échelle européenne, reliant Nantes à Budapest.
La voix traverse la région Bourgogne-Franche-Comté et le territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, en longeant le canal du Centre.

Le projet a pour objectif :
- Créer un itinéraire cyclable linéaire et continu, sécurisé et adapté aux mobilités douces
- Favoriser les déplacements quotidiens à vélo en encourageant un mode de transport durable
- Valoriser les paysages et le patrimoine local tout en renforçant l'attractivité du territoire

Période des travaux : de février 2024 à décembre 2024

Coût global de l'opération EuroVélo 6 : **2 875 000 €**
Coût des travaux – phase 2 : **750 861 €**

Réaménagement de la Place Schneider

Le projet de réaménagement de la place Schneider vise à redonner à cet espace un rôle central dans la vie creusotine. Véritable lieu de rencontre et de convivialité, la place deviendra un espace de centralité patrimoniale, articulant harmonieusement le tissu urbain, le paysage environnant et les quartiers adjacents, tout en s'ouvrant sur le grand paysage.

Enjeux du projet

Améliorer le cadre de vie et le bien-être sur les espaces publics du Creusot.
Favoriser les mobilités actives (piétons, cyclistes) et les déplacements doux.
Valoriser les commerces et renforcer les espaces de sociabilité et de contemplation.

Travaux entre octobre 2024 et 2025
Opération complète : 5 186 000 €

DIRECTION PROSPECTIVE ET DÉVELOPPEMENT

Contrat Engagement Quartiers 2030

Le 26 juillet 2024 a été signé le nouveau Contrat de Ville "Engagements Quartiers 2030", au bénéfice de 6 500 habitant·es des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) soit 6,7 % de la population du territoire.

Ce contrat marque une extension des périmètres de quatre QPV situés au Creusot, à Montceau-les-Mines et à Torcy, ainsi que l'entrée du quartier de la Molette (Le Creusot) dans le dispositif.

Les 4 axes phares du contrat :
1. Cohésion sociale et accès aux droits
2. Cadre de vie et transition écologique
3. Objectif : plein emploi dans les QPV
4. Tranquillité publique dont une particularité du nouveau contrat est qu'il intègre des projets propres à chaque quartier prioritaire.

OPAH

L' Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif d'aide publique visant à rénover des logements vétustes. La convention d'OPAH a été adoptée en 2021 , par délibération du Conseil Communautaire, pour trois ans, afin d'améliorer la qualité de l'habitat et renforcer l'attractivité résidentielle du territoire.
L'OPAH est destinée à soutenir financièrement les projets de propriétaires occupants répondant aux statuts financiers « modestes » et « très modestes » souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation de leur logement ou de lutte contre l'habitat indigne sur les 34 communes de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Le bilan 2021-2024 témoigne d'une réussite globale, avec 647 dossiers déposés :

Types de dossiers	Objectifs	Réalisées
Logements de propriétaires occupants	376	431
Logements de bailleurs	60	71
Transformations d'usage	6	11
Nouveaux accédants	6	3
Façades rénovées	240	142

Ces projets représentent **17,4 M€** de travaux, dont **9,8 M€** de subventions mobilisées par l'ANAH, la Communité Urbaine Creusot Montceau, le Département et d'autres partenaires.

Prolongation sur une année
Au vu du bilan de ces 3 années d'opération, la Communauté Urbaine a décidé de poursuivre la dynamique de réhabilitation à travers la prolongation pour une quatrième année d'OPAH et de reconduire, à l'identique, les objectifs de l'OPAH 2021-2024, ramenés sur un an. La CUCM s'est également engagée à mettre en place un pacte territorial avec l'Anah à l'issu de l'OPAH prolongé d'une année.

Action Coeur de ville

Les 2 villes centres du Creusot et de Montceau-les-Mines avaient été retenues dans le cadre du programme national **"Action Cœur de Ville"** mis en place par le gouvernement.

La prolongation du programme a été approuvée, les 2 communes s'engageant ainsi à poursuivre le programme sur la période 2023-2026, aux côtés de l'État, d'Action Logement, de l'Anah et de la Banque des Territoires. Cette poursuite du programme implique un renforcement des actions menées par les collectivités pour répondre aux défis que sont les transitions écologique, démographique et économique, tout en recherchant la sobriété foncière.

LES PÉRIMÈTRES DU PROGRAMME

Pour le Creusot :

partie Nord de la ville (Quatre Chemins, centre-ville, plaine des Riaux, La Croix Menée par le quartier Foch) ainsi que les quartiers d'Harfleur et de Chanliau. Le périmètre pour la période 2023-2026 est étendu aux secteurs suivants : Cité Jean Schneider/montagne du Nom, Marolle/Les Bédouins, La Chaume, Quatre-Chemins, Pépinière/Tennis/Le Vilet, Entrée Croix-Menée.

Pour Montceau-les-Mines :

entrées de ville par les quartiers Lucy, la Coudraie et les Alouettes, l'avenue Maréchal Leclerc, la Saule et le Plessis.

La signature de ce contrat contribue à améliorer et à développer la qualité du cadre de vie des habitants et représente un vecteur de renforcement de l'attractivité du territoire.

Projet Alimentaire Territorial

Vers une alimentation saine, locale et durable

Le Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de favoriser l'accès à une alimentation saine et de qualité, tout en soutenant des modes de production respectueux de l'environnement :

- *préservation de l'eau*
- *protection des sols*
- *biodiversité*
- *valorisation des paysages*

C'est à l'échelle locale que peuvent se créer des liens sur toute la chaîne alimentaire, depuis la production à la consommation, en passant par la transformation et la distribution. La Communauté Urbaine en coordination avec les communes de son territoire a ainsi lancé une étude d'élaboration d'un projet alimentaire territorial avec l'ensemble des acteurs partie prenante de l'alimentation.

La démarche menée avec l'appui du bureau d'études BL Evolution bénéficie du label "PAT émergent" de l'Etat et a été sélectionnée à l'appel à projet de la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC).

L'étude a été lancée en octobre 2024 et se déroulera à cheval sur 2025 et 2026. Elle bénéficie d'un soutien de l'Etat pour l'élaboration et la mise en œuvre du PAT sur 3 ans jusqu'en début 2028.

Le budget d'étude de ce **Projet Alimentaire Territorial** est de **61 470 euros** financé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Convention cadre CUCM -OPAC

La Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) a signé en 2018 une convention-cadre avec l'OPAC Saône-et-Loire pour renforcer l'attractivité résidentielle du territoire. Prévue pour 2019-2023, cette convention a été prolongée jusqu'en 2026. Des actions sont retirées, comme la réhabilitation de la cité Jean Schneider et la construction de logements à la Marolle au Creusot.

En revanche, de nouvelles opérations sont intégrées :
- la rénovation de **15** logements à l'îlot de La Poste au Creusot
- la réhabilitation énergétique de **48** logements à la Chaume et de **90** au Bois Roulot à Montceau-les-Mines
- la construction de **22** logements à Torcy (au lieu de 15)
- la construction de **4** logements locatifs sociaux au sein du lotissement de Saint-Symphorien-de-Marmagne

Entre 2019 et 2026, 319 logements seront réhabilités, 87 démolis et 235 construits.

Convention cadre CUCM - Habellis

Le Programme local de l'habitat (PLH), approuvé le 18 juin 2020, vise à renforcer l'attractivité du parc social sur le territoire communautaire en soutenant la construction, la réhabilitation et la démolition de logements sociaux. Dans ce cadre, la CUCM a signé une convention avec l'entreprise Habellis pour la période 2024-2026.

Trois projets principaux sont prévus :
- La réhabilitation énergétique de **67** logements vacants du patrimoine Habellis dans le bassin minier (Montceau-les-Mines, Sanvignes, Ciry-le-Noble, Saint-Vallier et Perrecy-les-Forges), avec un objectif de performance énergétique classée C ou D.
- La construction de **64** logements rue de Vilet au Creusot, dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement.
- La construction de **60** logements rue des Capucines au Creusot, en remplacement de **158 logements démolis**.

Les deux projets de construction s'inscrivent également dans le programme national « **Action Cœur de Ville** », avec des objectifs environnementaux ambitieux.

Ainsi, entre 2024 et 2026, la CUCM soutiendra la réhabilitation de 67 logements et la création de 124 nouveaux logements.

DIRECTION ÉCOMUSÉE

Gratuité reconduite

En avril 2023, la Communauté Urbaine a instauré la gratuité d'accès à ses équipements patrimoniaux et culturels afin de démocratiser leur fréquentation. Devant le succès rencontré, la mesure a été reconduite pour l'année 2024.
L'ouverture gratuite de l'Écomusée — incluant le Musée de l'Homme et de l'Industrie ainsi que la Villa Perrusson — durant les deux derniers trimestres 2023 a provoqué une nette hausse de la fréquentation, confirmant que le coût d'entrée constitue souvent un frein à la pratique culturelle, même lorsque les tarifs sont modestes.

La décision de reconduire la gratuité montre la volonté de la Communauté Urbaine Creusot Montceau de favoriser l'accès à la culture.

Le **Musée de l'Homme et de l'Industrie** a attiré près de **14 000** visiteurs

La **Villa Perrusson** a accueilli près de **14 380** visiteurs

Bal au Château

Dans le cadre de la Nuit des Musées, un grand bal était donné dans les salons de la famille Schneider au Château de la Verrerie. Les habitants de la Communauté Urbaine étaient invités à participer à un retour dans le passé, en 1910 et une plongée à la "Belle Époque".

Le bal "Belle Époque" a été animé par un couple de maîtres de ballet, auquel le public s'est adonné.

50 ans de l'Ecomusée

Près de **1 000** personnes ont célébré le **50ème anniversaire** de l'Écomusée lors d'une journée festive et symbolique. D'anciens agents fondateurs ont partagé leurs souvenirs, rappelant l'histoire humaine et industrielle du lieu.
Neuf comédiens de la troupe Zumbo ont animé la cour du Château de la Verrerie par leurs déambulations théâtrales. Le public a été invité par La Baraque TV à exprimer sa vision du musée de demain et à contribuer à une capsule temporelle scellée pour **50 ans**. Les Harmonies de Blanzy et du Creusot ont rythmé l'événement, soutenu par plusieurs partenaires locaux.

1974 50 2024
écomusée creusot-montceau

Exposition Pierre Leygonie

La Communauté Urbaine Creusot Montceau a proposée, une exposition consacrée au peintre **Pierre Leygonie** au Musée de l'Homme et de l'Industrie.

Cette exposition monographique offrait une plongée rétrospective dans ses différentes périodes de création.

Plus de **60 œuvres inédites** de l'artiste, ainsi que des objets personnels et des photographies, furent présentés au public.

Organisée par thèmatique, elle consacrait l'œuvre d'un artiste d'origine creusotine.

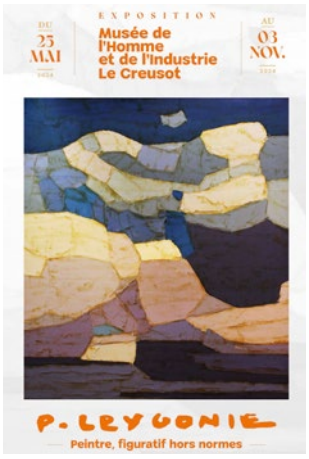

Trois nouveaux mécènes

Depuis 2022, la CUCM a mis en place une mission mécénat et partenariats, destinée à diversifier les ressources de l'Ecomusée et nouer des liens avec les acteurs du territoire.

Après la **Fondation du Patrimoine et Michelin** en 2023, ce sont le **Crédit Agricole, Creusot Montceau Eau filliale de Véolia et Covage** qui ont signé une convention de mécénat en 2024.

Les dons participent à la réalisation d'une des priorités du projet de mandat 2020-2026 de la Communauté Urbaine Creusot Montceau qui est de poursuivre, mais aussi d'achever, les travaux de rénovation de la Villa Perrusson à Ecuisses.

DIRECTION DES FINANCES

Le service a poursuivit la démarche d'amélioration continue en matière comptable avec la mise en place notamment d'un dispositif de contrôle interne des flux financiers et d'accompagnement des collaborateurs.
Cela a permis notamment de valider **100%** des items relatifs aux indicateurs de pilotage comptable (IPC) suivit par le comptable public et l'ordonnateur, contre **92 %** en 2023 et **84%** en 2022.

Une réflexion a également été engagée afin d'expérimenter le déploiement de cartes achats en interne en parallèle de la mise en place de l'élargissement des délégations de signatures.
Cela s'inscrit dans une démarche de simplification et de modernisation de l'achat public.

Un budget maitrisé malgré un contexte inflationniste

L'exercice de l'année 2024 avait été abordé de manière globalement favorablement par la CUCM.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 64,6 millions, soit une consommation à hauteur de 92 % du budget total voté. Elles présentent une diminution de 0,45 % par rapport au compte administratif 2023.

Les charges à caractère général : 27,01 M€

Les charges à caractère général représentent près de 42% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles ont été réalisées à hauteur de 88% de la dotation totale et elles sont en diminution de 3% par rapport à l'année 2023.

Les postes les plus importants sont :

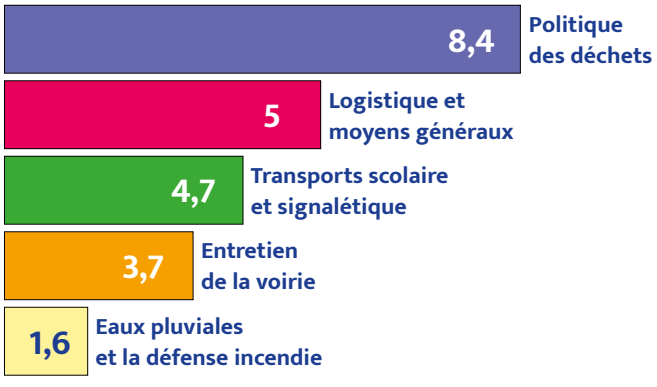

Les charges de personnel : 20,39 M€

Les charges de personnel représentent 32% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont en augmentation de 1% par rapport à l'année 2023. Cette évolution s'explique par les différentes évolutions règlementaires telles que l'augmentation du SMIC, l'augmentation des grilles indiciaires, les différents taux de cotisations, le glissement vieillisse-technicité, mais aussi le remplacement d'agents faisant valoir leur droit à la retraite en cours d'année, la création de postes et des saisonniers.

Les recettes d'investissement : 22 M€

Cette année, le CA 2024 intègre, pour la première fois et conformément aux obligations règlementaires européennes et nationales (notamment l'article 191 de la loi de finances 2024), la présentation d'un budget vert. Celui-ci a pour but d'intégrer l'évaluation environnementale dans les choix budgétaires, afin de mesurer l'impact sur la transition écologique.

Les dépenses d'investissement : 29 M€

6,5 M€ concernent le remboursement du capital de la dette et de cautions. La réalisation de l'exercice est importante avec 20,9 M€ hors dette. Augmenté des restes à réaliser d'un montant de 2,1 M€, le taux prévisionnel de réalisation de l'exercice 2024 est porté à 75 %.

Répartition des dépenses, selon les 4 axes du projet de mandat 2020-2026 :

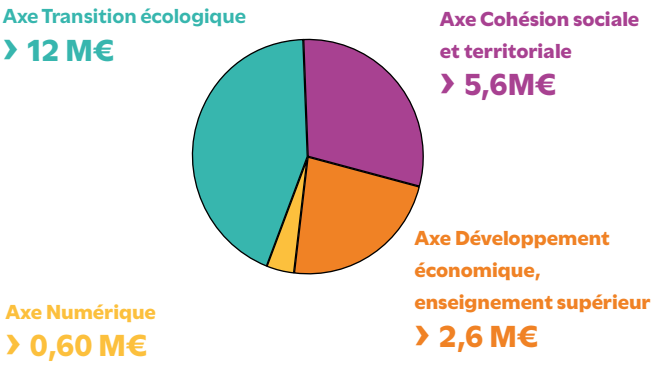

Résultats de l'exercice 2024

La section de fonctionnement dégage un excédent de : **10 399 559,77 €** et la section d'investissement réalise un déficit de : **136 502,02 €** soit un excédent global pour l'exercice 2024 de **10 263 057,75 €.**

DIRECTION LOGISTIQUE ET MOYENS GENERAUX

Au niveau du centre technique sud

Un guichet unique

La mise en place d'un guichet unique au sein du magasin a permis la centralisation de l'ensemble des demandes et échanges entre les équipes internes et les services clients. Cette organisation permet de réduire les intermédiaires, d'améliorer la réactivité du traitement des requêtes et d'assurer une meilleure coordination entre les différents services. En regroupant les points de contact au même endroit, le guichet unique contribue à fluidifier la communication, à renforcer la qualité du suivi de la demande et à optimiser l'efficacité opérationnelle du magasin.

et la reprise de la fosse

La reprise de la fosse a eu pour objectif de faciliter et de sécuriser l'ensemble des opérations d'entretien réalisées sur les véhicules. Cette intervention permet d'améliorer l'accessibilité aux parties inférieures des véhicules, de réduire les contraintes physiques pour les techniciens et d'optimiser les conditions de travail.

Au niveau du centre technique de Montchanin

Sur un site mutualisé avec la commune, la Communauté Urbaine a entrepris des travaux d'aménagement afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail du personnel. Ces aménagements incluent la création de vestiaires spécifiquement dédiés au personnel féminin, garantissant ainsi un meilleur confort, le respect des normes d'hygiène et une adaptation aux évolutions des effectifs. Par ailleurs, de nouveaux bureaux ont été aménagés pour les responsables, leur offrant un espace de travail fonctionnel. Enfin, un réfectoire entièrement rénové a été mis en place, permettant au personnel de bénéficier d'un espace de pause convivial et conforme aux exigences réglementaires.

L'ensemble de ces aménagements représente un investissement de **200 000 euros**, témoignant de la volonté de la Communauté Urbaine d'améliorer durablement les conditions de travail et la qualité des infrastructures partagées avec la commune.

Mise en service du technopôle hub&go

À la suite de la réception du bâtiment, celui-ci est passé officiellement en phase d'exploitation. Cette étape marque la prise en charge complète des installations par le service. Elle implique la mise en place d'une organisation dédiée à la gestion des entretiens réguliers, préventifs comme correctifs, afin de garantir la pérennité des équipements.

Par ailleurs, un suivi rigoureux des garanties contractuelles a été instauré, permettant d'identifier rapidement les éventuelles anomalies. Ainsi, le passage en exploitation s'accompagne d'une gestion structurée, visant à sécuriser la durée de vie des installations et à optimiser le fonctionnement du bâtiment.

Quelques chiffres clés

- **430 opérations en régie**
- **92 contrôles réglementaires réalisés sur les bâtiments de la Communauté Urbaine**
- **Environ 950 000 euros**
  destiné au renouvellement du parc roulant :
  - voiture
  - poids lourds BOM
  - vélos électrique
  - roto broyeuse
  - petit matériel

DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

Affaires juridiques	Assurances	Assemblées/Archives
Un soutien aux services opérationnels dans les projets structurants de la CUCM : technopôle, implantation d'entreprises sur le territoire (JIMMY), mise en concurrence des AOT. Publication du 3ème petit juriste (droits et obligations des agents publics). Remise en concurrence du logiciel RGPD.	Remise en concurrence des contrats d'assurances de la CUCM dans un contexte assurantiel dégradé (nécessité de relancer certains lots infructueux) : véhicules à moteur, responsabilité civile, tous risques expositions, protection fonctionnelle, responsabilité environnementale, prévoyance statutaire. Internalisation de la gestion de certains sinistres du fait de la hausse des franchises, et dans le cadre d'une gestion maitrisée de la sinistralité.	Préparation de la mise à jour du logiciel airs delib devenu ADEL. Cette mise à jour a été mis en place lors du second semestre 2024.

Cellule foncier

44 actes ont été signés chez les notaires
(Ventes - Acquisitions - Servitudes)

34 actes administratifs
(délibérations - décisions de bureau et du président)
ont été adoptés et enregistrés
au contrôle de légalité en vue de signatures d'actes à venir,
pour un montant total de ventes estimé à 8 184 000€
et un montant total d'acquisitions d'environ 349 000 €.

200 dossiers en cours, suivis par le service
109 dossiers transmis aux notaires,
en attente de régularisation

6 Conseils Communautaires : 237 actes
7 Bureaux Communautaires : 96 actes
491 Décisions Président prises en charge

Accompagnement de Framatome

Dans le cadre du programme EPR2 annoncé par le gouvernement français en 2022, Framatome développe ses capacités de production pour réussir l'ambitieux programme industriel que projette le groupe EDF. L'augmentation de capacité de l'usine d'assemblage des principaux composants des réacteurs nucléaires est engagée à Saint-Marcel depuis fin 2023. Elle permettra de doubler la capacité de production de cette usine qui est alimentée par les composants forgés provenant de l'usine Framatome du Creusot. Dans ce contexte, Framatome étudie la possibilité de développer un nouvel atelier de forge au Creusot pour augmenter ses volumes de production et être en capacité d'assurer une autonomie d'alimentation de l'usine d'assemblage de Saint-Marcel. Le service a donc accompagné Framatome, pour répondre à la demande d'acquisition de terrains au Creusot à partir de l'été 2024, concrétisée pour partie dès décembre 2024.

Accompagnement de l'entreprise Jimmy à Coriolis

La société française JIMMY ENERGY, entreprise évoluant dans le secteur industriel relevant de la filière nucléaire a manifesté son intérêt pour des terrains sur CORIOLIS et sollicité leur acquisition pour la construction d'une usine de production, d'environ 27 000 m2 de surfaces de plancher, composée de trois bâtiments à construire, comprenant ateliers de production ou d'assemblage, et bureaux administratifs. Le projet s'accompagnera de zones de stockage et d'approvisionnement et un parking pour une centaine de véhicules légers. Cette acquisition se fera par phasage en 3 temps. En effet, JIMMY a demandé à pouvoir acheter le terrain en 3 parcelles distinctes, avec trois promesses de vente dissociées correspondant aux constructions envisagées : une pour l'atelier général (parcelle n°1), une autre pour l'atelier combustible (parcelle n°2) et une troisième pour l'usine (parcelle n°3).
L'année 2024 a été mise à profit pour la définition du périmètre du projet sur le site, la rédaction de la première promesse de vente, en intégrant les évolutions du projet, les contraintes environnementales et en s'adaptant aux demandes du porteur de projet.

Fonction achats

Les Partenariales

La Communauté Urbaine a organisé ses 2ème Partenariales, rencontres avec les entreprises du territoire et du département. L'intérêt est de substituer aux classiques relations clients-fournisseurs, un véritable partenariat entre la commande publique et les professionnels qui donnent vie aux projets.
Il résulte de ces rencontres la mise en adéquation entre le nécessaire développement de la fonction "Achats" au sein de la collectivité, afin d'acheter au juste prix, avec les adaptations que les entreprises doivent mettre en oeuvre.

Speed meeting des achats responsable

La co-conception de cet évènement avec les structures de l'insertion et de l'emploi a permis d'aboutir pour la 1ère fois sur le territoire à un évènement très orienté « pratique ». La demi-journée du 17 octobre 2024 s'est déroulé au siège de l'imprimerie IGR à Montceau les Mines, sous forme de rencontre type « Speed dating ». Plus de 15 associations locales ont répondues présentes et plus d'une trentaine de représentants d'entreprises privés & publics ont pu venir découvrir les solutions offertes sur notre territoire en matière d'insertion des publics en difficulté. Le temps du déjeuner était consacré aux échanges entre les différents acheteurs sur les bonnes pratiques et actions entreprises en faveur des critères sociaux de l'achats.

Marchés publics

Marchés publics	
96 marchés passés par le services	
19 marchés contenaient une clause sociale	**18 marchés avec une clause environnemental**
43 marchés comprenaient un critère environnemental	**1 marché a été réservé**
31 marchés : attribués aux entreprises du territoire	**56 modifications de marchés pris en charge**

Formation sensibilisation aux marchés publics

En 2024, le services marchés publics a organisé deux sesssions de sensibilsiation aux marchés publics à destination des agents communautaires.
Cette formation a pour vocation de décrire les pratiques internes tout en abordant les règles générales de la matière.

Armoires connectées

Le service marchés a organisé une procédure avec négociation en collaboration avec la DGD et la DSI, initiée en 2023 mais concrétisée en 2024, avec l'organisation de séances de négociation, dans le cadre d'un projet innovant : Fourniture et installation d'armoires connectées autonomes et du logiciel de gestion associé pour la collecte des bidodéchets , fourniture des bioseaux et de leur système d'identification, dispositif Bioconnect.

Projet numérique

Expérimentation de la télérelève des compteurs d'eau

Préparation à l'expérimentation du déploiement de 800 compteurs d'eau connectés et de 3 antennes relais sur 2 quartiers de Blanzy. Test de la capacité à faire de la CUCM, du délégataire, test de la solution technique, des données récoltées. Préfiguration du déploiement sur toute la CUCM.

La plannification et la définition du projet ont été réalisés durant l'année 2024, alors que le démarrage opérationnel est prévu pour janvier 2025 et la fin de l'expérimentation aura lieu en fin d'année 2025.

En terme de budget , celui-ci se divise ainsi : 125 000 € de fonds de développement durable, 28 000 € en infrastructure numérique et 40 000 € en Assitance à Maîtrise d'Ouvrage.

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Mise en place des infrastructures réseau informatique sur le site hub&go

Le service a participé :
- à la mise en place des outils numériques partagés (écrans, visioconférence, gestion technique du bâtiment, ...)
- à la mise à disposition d'un accès Internet public au sein du bâtiment
- à la mise à disposition des services suivants, destiné aux locataires du bâtiment : réseau informatique dédié, accès Internet, téléphonie IP, impression et numérisation

600 câbles
11 matériels réseaux
25 bornes Wifi

Dématérialisation des signatures de documents

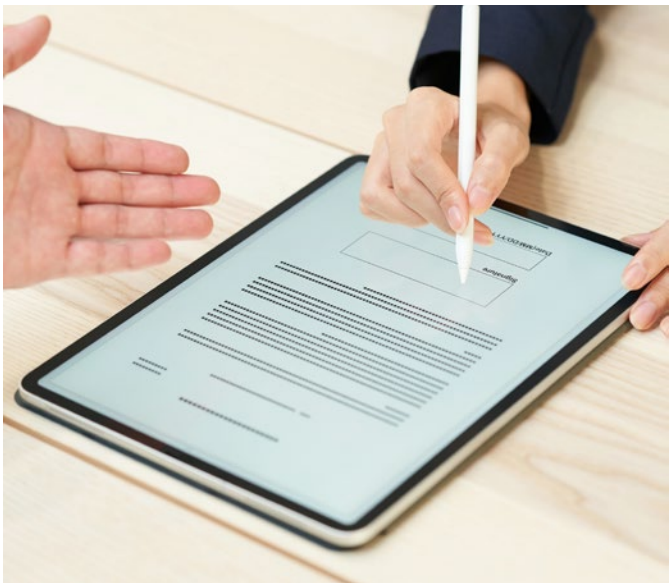

Dans le but de réduire le temps de signature de certains documents et d'assurer une meilleure réactivité des services, il a été décidé de déléguer la signature du Président aux directeurs des services, ainsi qu'à quelques chefs de service identifiés de la collectivité.
Afin d'accompagner cette nouvelle organisation, chaque signataire s'est vu attribuer un certificat électronique individuel, permettant la signature électronique sécurisée des documents transmis via le parapheur numérique.

Au niveau du Déploiement technique
Le projet a été lancé en septembre 2024 avec la mise en place : de l'interface entre le parapheur électronique et la gestion financière, ainsi que de l'interface entre le parapheur électronique et le système de gestion du courrier.
La mise en service s'est réalisée durant l'année et sera complète en 2025.

Outil de pilotage et de suivi des achats

L'objectif est de mettre en place un outil de gestion des achats pour structurer le processus achats, rendre lisible les démarches et actions engagées par les directions, d'établir un tableau de bord (Scorecard) achats pour le suivi des indicateurs de la politique achats.

Les sujets traités :
- Production d'indicateurs (y compris SPASER)
- Centralisation des informations achats (marchés)
- Gestion de la relation avec les fournisseurs
- Suivi précis du respect de la politique Achat

La mise en service a été réalisée en décembre 2024, pour un buget d'environ **11 000 euros.**

Dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme

Cette démarche est réalisée dans la continuité de la mise en place du portail de dépot des demandes d'urbanisme.
Elle consiste à finaliser la mise en place des outils de traitement dématérialisés de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Elle comporte deux volets :
- La consultation des services internes à la Communauté Urbaine (voirie, gestion domaniale, eau et assainissement, deci, dgd,).

- La consultation des services externes à la Communauté Urbaine via la plateforme PLAT'AU : aujourd'hui 14 services externes sont en mesure de se connecter à PLAT'AU. Parmi eux, certains sont consultés directement par les communes (ABF, pompiers, Contrôle de légalité).

Le projet a été lancé en janvier 2024 et est opérationnel depuis octobre 2024.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Création d'un emploi tremplin

La création de cet emploi est la concrétisation de la mise en œuvre du processus maintien dans l'emploi initié en 2023. Son but est de permettre l'employabilité des agents qui peuvent, au cours de leur carrière, rencontrer des problématiques de santé les empêchant de poursuivre leurs missions en lien avec leurs postes.

Cet emploi a été créé au cours du CST du 7 mars 2024.

Un agent, en reclassement, est affecté depuis le 06 décembre 2024.

Nouvelle politique salariale pluriannuelle

La rémunération des fonctionnaires constitue un enjeu majeur pour les collectivités locales, qui doivent concilier attractivité professionnelle, fidélisation des agents, préservation du pouvoir d'achat et équité salariale.
Cette nouvelle politique salariale, conçue comme progressive, permettra à terme un gain de pouvoir d'achat compris entre 60 € et 100 € bruts par mois pour les agents de la CUCM.

Engagement financier

300 000 € investis sur les trois années

Principales étapes

Début mai 2024 : réalisation d'un diagnostic sur les écarts de rémunération.
Mai – juin 2024 : tenue de trois réunions de concertation et de négociation entre les représentants du personnel et la direction.

Mise en œuvre du plan de revalorisation de l'IFSE en trois phases : juillet 2024 - janvier 2025 - janvier 2026

Elaboration du plan d'action relatif à l'égalité professionnelle Femmes/Hommes

Ce plan d'actions s'est construit à partir des indicateurs du RSU 2023 ainsi que sur la tenue de réunions et groupes de travail internes et la Direction Générale Technique pour s'assurer de la pertinence des actions et de leur faisabilité. Il précise notamment la stratégie ainsi que les mesures destinées à réduire les écarts constatés.

Plan d'actions

Ce plan d'actions a été validé au cours du CST du 21 novembre 2024. Il court pour la période 2024 - 2027.

- **5** axes stratégiques ;
- **24** actions qui devront être mises en œuvre d'ici fin 2027

Convention lié à Safe Place for Women

La CUCM s'engage contre les violences faites aux femmes. Cet engagement repose sur plusieurs actions pour garantir davantage de sécurité aux femmes et pour sévir contre toute forme de violence qui pourrait s'exercer contre elles. Un partenariat avec la ville du Creusot se traduit par une mise à disposition d'une agente de la ville dont le rôle est d'accompagner, de conseiller et de former les agents de la CUCM dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes de violence. La convention est conlue pour une durée de 3 ans et permettra à **430 agents** d'être formés d'ici fin 2025.

Quelques chiffres clés

450 C'est le nombre de journées de formation réalisées en 2024.
90 C'est le nombre de recrutements, sur emploi permanent, réalisés en 2024.
431 C'est le nombre d'agents au sein de la CUCM, sur emplois permanents.
3 828 C'est le coût salarial moyen d'un agent, brut chargé par mois.
18,78 C'est la part de l'IFSE, en moyenne, sur la rémunération brute.
46 C'est l'âge moyen des agents de la CUCM.

Distances

- **Paris** – *Gare de Lyon*
  1h20 par TGV
- **Paris** – *Aéroport Roissy CDG*
  1h30 par TGV
- **Lyon**
  40 min par TGV
  1h50 par l'A6
- **Dijon**
  55 min par TER
  1h15 par l'A6
- **Lille**
  2h30 par TGV
- **Genève**
  2h45 par l'A6

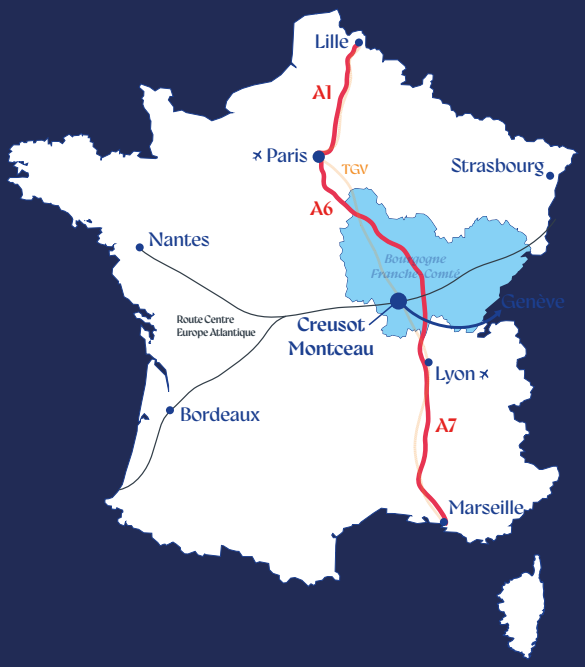

Le développement économique

Le commerce

La politique de la ville et le contrat local de santé

L'insertion et l'économie sociale et solidaire

L'enseignement supérieur la recherche et l'innovation

Le patrimoine

Le tourisme

Les infrastructures numériques

L'aménagement de l'espace public

L'habitat et la rénovation urbaine

L'urbanisme prévisionnel et foncier

Le développement durable et le Plan climat air énergie territorial

Les déchets

Les transports urbains et scolaires

L'eau et l'assainissement

La propreté et la voirie

Communauté Urbaine Creusot Montceau
Château de la Verrerie
BP 9006, 71206 Le Creusot Cedex
Tél : 03 85 77 51 50 - Fax : 03 85 56 38 51
info@creusot-montceau.org
www.creusot-montceau.org

Creusot Montceau
Communauté Urbaine